



Sécurité en toiture



Produits esthétiques et
conformes aux normes
en vigueur



ECO SECURE

Solutions de sécurité collective et individuelle en toiture



SOLUTIONS DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

ECODIS fournit et installe l'ensemble des équipements certifiés de sécurité collective et individuelle pour la toiture afin d'assurer la sécurité des intervenants contre les risques de chute de hauteur. La sécurité en toiture peut s'établir collectivement avec les garde-corps, l'échelle à crinoline, les solutions 1200 Joules, ou individuellement avec les points d'ancrage et la ligne de vie.



Sécurité collective en toiture : **Toute personne interne ou externe à la société peut librement accéder à la toiture, aucune formation ou équipement spécifique n'est nécessaire.**

Sécurité individuelle en toiture : **les personnes formées au travail en hauteur sont les seules habilitées à accéder à la toiture.**

ECODIS RÉPOND À VOS BESOINS

Après une analyse minutieuse de vos besoins réalisée par nos équipes commerciales, ECODIS vous propose une solution de sécurité collective ou individuelle personnalisée répondant à toutes les caractéristiques de votre toiture et du type d'interventions qui y sont réalisées.

La force de notre solution réside dans son approche globale. En effet, ECODIS est la seule société à proposer l'installation de lanterneaux d'éclairage, d'aération, de désenfumage complétée par des équipements de sécurité collective ou individuelle en toiture.



Textes réglementaires

Il existe aujourd'hui toute une série de normes sur les moyens d'accès permanents aux éléments d'installations industrielles :

- **Norme NF E85-013** : fixe les critères de choix des moyens d'accès métalliques utilisés par le personnel de la maintenance d'exécution et d'exploitation.
- **Norme NF E85-014** : Spécifie les prescriptions relatives à la conception des passerelles et plateformes de travail.
- **Norme NF E85-015** : fournit des caractéristiques relatives à la conception et aux principales dimensions des escaliers, échelles à marche et garde-corps.
- **Norme NF E85-016** : porte sur la conception et les principales dimensions des échelles fixes.

➤ **Décret 2004 – 924** : régit le travail en hauteur.

➤ **Recommandation R 430 CRAM** : disposition sur le travail en hauteur.

➤ **Norme NF EN 795** : Dispositifs d'encrage, classe A Point d'ancrage, Classe C Ligne de vie, Classe D support rigide rail.

➤ **NF EN 131-2** : Echelles, exigence, essais, marquage.





Les configurations types

Selon votre toiture, différentes solutions peuvent être envisagées :

Garde-corps localisé sur zone d'intervention



Garde-corps périphérique



Ligne de vie périphérique

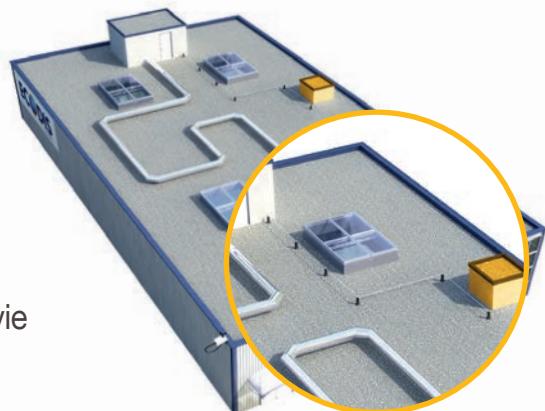


Ligne de vie positionnée au faîte + points d'ancrage



EN ORANGE : Zone d'intervention à sécuriser

Ligne de vie



Balisage + point d'ancrage



Ligne de vie + gardes-corps



Attention au risque de pendulage



ECO SECURE



SOLUTIONS DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

> SOLUTIONS 1200 JOULES

Sécurité Collective



Barraudage



Cables 1200J pour voûte

Description

La grille Retardatrice d'Effraction (RE) et le barraudage sont des systèmes assurant la protection contre la chute des personnes évoluant en toiture et les effractions. Elles sont destinées à équiper les lanterneaux ECODIS avec costières métalliques ou embases polyester.



Grille RE 1200J

Les avantages des solutions 1200 JOULES

- › **Adaptation** sur tous les lanterneaux et les voûtes, en **neuf** ou sur de **l'existant**.
- › Répond aux **recommandations** de la **CRAM**.
- › Produits **conformes** à l'article du **Code du Travail R4214-5**.

Option

> Laquage

Possibilité de laquer les parties aluminium selon la nuance RAL de votre choix.

Réglementation

L'installation de grilles Retardatrice d'Effraction (RE) ou de barraudage 1200 Joules permet le respect de l'article du Code du Travail R4214-5 :

«Les ouvrants en élévation ou en toiture sont conçus de manière à ne pas constituer, en position d'ouverture, un danger pour les travailleurs».



ECODIS VOUS CONSEILLE

Nous préconisons la mise en place de barraudage 1200 Joules sous l'ensemble des lanterneaux de toiture.



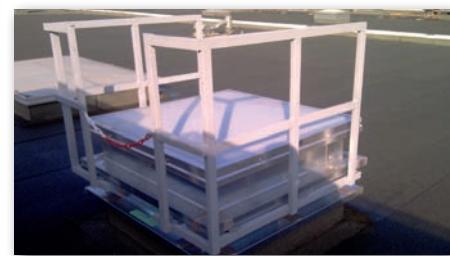


> GARDE-CORPS



Description

Le garde-corps est un équipement de protection collective qui permet de sécuriser un risque de chute en périphérie d'un bâtiment ou d'une machine. De nombreuses solutions peuvent être envisagées en fonction des contraintes architecturales et esthétiques.



Rehausse
Garde-corps
pour lanterneau
Accès Toiture

Les avantages du Garde-Corps

- › Produits conformes à la **norme NF EN ISO 14122-3 et NF E85-015**.
- › Equipements **permanents**.



Les options

› Laquage

Possibilité de laquer les parties aluminium selon la nuance RAL de votre choix.

› Fixation sur l'acrotère

À des fins esthétiques, la fixation sur l'acrotère peut être réalisée.

› Garde-Corps rétractable

Équipement esthétique et flexible pour les toitures plates ou pentues jusqu'à 10°, idéal pour les zones classées.

Réglementation

L'installation de garde-corps permet le respect de l'acticle de la norme NF EN ISO 14122-3 :

«Les Maître d'ouvrage et Maîtres d'œuvre doivent prévoir dès la conception d'un nouveau bâtiment, les dispositifs nécessaires à la prévention des risques de chute concernant toute personne susceptible d'intervenir ultérieurement sur le bâtiment. Ces dispositifs de sécurité doivent être en priorité des moyens de protection collective».





> ECHELLE À CRINOLINE

Sécurité Collective



Description

Les échelles à crinoline permettent un accès sécurisé à la toiture, à l'extérieur ou à l'intérieur de vos locaux (Bâtiment industriel, public ou privé).



Les avantages de l'Echelle à Crinoline

- > Produit conforme à la **norme NF E85-016**.
- > **Economies** réalisées sur les **locations de nacelles** pour chaque intervention.

Option

> Laquage

Possibilité de laquer les parties aluminium selon la nuance RAL de votre choix.



Réglementation

L'installation d'échelle à crinoline permet le respect de la norme NF E85-016 :

«Une crinoline doit être installée lorsque la hauteur de volée est supérieure à 3000mm. Lorsque la hauteur totale dépasse 8 m : un palier avec changement de volée doit être posé à 6 m maximum du sol puis tous les 6 m maximum de dénivelé supplémentaire».





> LIGNE DE VIE ET POINT D'ANCRAGE



Point d'ancrage



Point d'ancrage pour voûte

Description

Les points d'ancrage et les lignes de vie permettent de sécuriser des interventions ponctuelles en toiture jusqu'à 2 ou 3 personnes.



Ligne de vie

Sécurité Individuelle

Les avantages de la Ligne de vie et du Point d'ancrage

- Produit conforme à la norme EN 795 Classe A et C.

Les options

> Ligne de vie en rail

Équipement rigide horizontal. Solution antichute.

> Ligne de vie ECOFAST

Permet aux intervenants de se déplacer sans se soucier du passage des ancrages intermédiaires.

> Laquage

Possibilité de laquer les parties aluminium selon la nuance RAL de votre choix.

Réglementation

Les équipements répondent des tests de performance et de résistance selon la certification EN 795 Classe A (Point d'ancrage) et EN 795 Classe C (Ligne de vie).



L'utilisation d'une ligne de vie nécessite une formation obligatoire.



ECODIS VOUS CONSEILLE

Nous vous recommandons de toujours privilégier les solutions de sécurité collective aux solutions de sécurité individuelle, tel que le prévoit la réglementation.

ECODIS à votre service



Assistance Technique

Depuis la définition de votre besoin jusqu'à la mise en œuvre du projet, vous êtes accompagné par une équipe technique de professionnels dans les domaines du désenfumage, de l'éclairage naturel et de la ventilation naturelle.

Installation et pose

Nos conducteurs de travaux, chefs d'équipe et poseurs sont qualifiés et restent à l'écoute des clients lors de la mise en place des chantiers.



Maintenance préventive et curative

ECODIS propose un contrat d'entretien pour la maintenance préventive de vos installations de désenfumage. Le dépannage sous 48 heures vous est garanti grâce à notre présence nationale et un stock permanent de pièces.



CONCEPTION / FABRICATION / INSTALLATION / RÉNOVATION / MISE EN CONFORMITÉ / MAINTENANCE / DÉPANNAGE



Parc d'Affaires de la Vallée d' Ozon
115 rue des Frères Lumière
69970 Chaponnay
Tél. : +33 (0)4 78 96 69 00
Fax : +33 (0)4 78 96 69 19
Mail : accueil@ecodis.fr

